

Mercredi 12 novembre 2025

## **Plan d'intervention de viabilité hivernale 2025-2026 : une organisation adaptée aux réalités climatiques et économiques**

Le Plan d'intervention de viabilité hivernale (PIVH) du Département de la Marne débutera le 17 novembre 2025 pour prendre fin le 16 mars 2026. Son objectif est de garantir la sécurité des automobilistes et la fluidité du trafic sur les 4.200 km de routes départementales pendant la période hivernale.

### Un dispositif repensé en raison d'un climat plus doux

Face à des hivers désormais plus doux, le Département avait engagé l'année dernière une réorganisation de son dispositif hivernal, afin de l'adapter aux nouvelles conditions climatiques tout en préservant la qualité du service rendu aux usagers. Ce dispositif revu en 2024 est maintenu pour cette saison 2025-2026.

Le dispositif antérieur, jugé surdimensionné au regard des hivers récents, avait en effet été ajusté pour correspondre à la réalité des besoins.

### Une organisation optimisée

Comme pour la saison hivernale précédente, le PIVH 2025-2026 du Département repose donc sur une réduction du nombre d'engins de salage et de déneigement, mieux répartis sur le territoire marnais grâce à la mobilisation des Centres routiers départementaux (CRD) et des Services d'aménagement et d'entretien routier départementaux (SAERD).

Les moyens mobilisés s'appuient sur :

- 46 engins de service hivernal équipés de lames et de saieuses ;
- 87 agriculteurs ou communes partenaires conventionnés pour des interventions locales de proximité ;
- près de 10.000 tonnes de sel stockées sur l'ensemble du territoire, avec une capacité de production et de stockage de saumure de plus de 700 m<sup>3</sup> ;
- 10 centrales de fabrication de saumure réparties dans les différents secteurs du Département.

---

#### CONTACT PRESSE

**Nicolas Thiry**

Directeur adjoint de cabinet

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 59 33 43 52

nicolas.thiry@marne.fr

## Des priorités d'intervention révisées

La hiérarchisation du réseau routier permet de concentrer les efforts sur les axes essentiels :

- réseau de priorité n°1 : 928 km de routes principales à grande circulation et d'accès prioritaire ;
- réseau de priorité n°2 : 1.367 km reliant les routes principales et les pôles structurants ;
- réseaux de priorité n°3 et n°4 : 1.808 km de routes à faible trafic.

Cette organisation, déjà déclinée en 2024, permet de générer une économie d'environ 400.000 € par an au Département, tout en maintenant la sécurité des usagers.

## Le CIGT, centre névralgique du dispositif

Le Centre d'information et de gestion du trafic (CIGT), situé à Châlons-en-Champagne, supervise la mise en œuvre du plan sur l'ensemble du réseau départemental.

Il coordonne les interventions, diffuse les consignes aux équipes de terrain et informe les usagers en temps réel via le portail Info-routes 51 sur [www.marne.fr](http://www.marne.fr).

En cas d'intempéries, le CIGT recueille les informations du terrain et transmet les synthèses de situation aux services de secours, aux forces de l'ordre et aux partenaires institutionnels.

### POUR S'INFORMER

Les automobilistes sont invités à consulter Info-routes 51 avant tout déplacement, afin de connaître les conditions de circulation en temps réel dans la Marne.

 Numéro Info-routes du Département 03.26.69.34.10

 [www.marne.fr](http://www.marne.fr)

---

### CONTACT PRESSE

**Nicolas Thiry**

Directeur adjoint de cabinet

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 59 33 43 52

[nicolas.thiry@marne.fr](mailto:nicolas.thiry@marne.fr)

